PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE

Liberté Égalité Fraternité

LE PASSEPORT PHYTOSANITAIRE MENTION **XYLEFA** POUR LA CIRCULATION DES VEGETAUX DESTINES A LA PLANTATION EN ZONE DELIMITEE XYLELLA **FASTIDIOSA**

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Occitanie



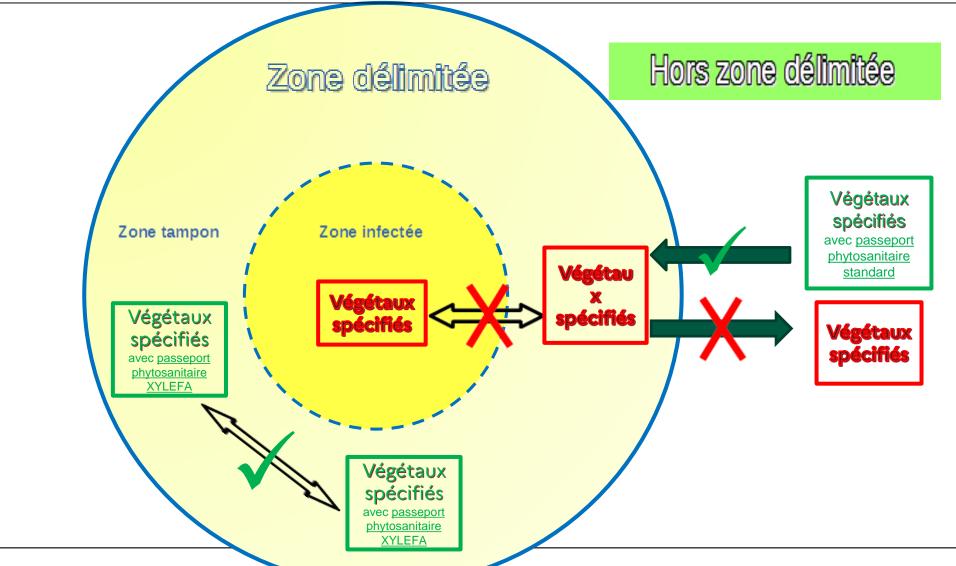
LES REGLES DE CIRCULATION EN ZONE DELIMITEE

Des restrictions de mouvement s'appliquent à :

- tous les végétaux destinés à la plantation sensibles à la bactérie Xylella fastidiosa sousespèce multiplex (liste actualisée au 20/09/2021 du règlement d'exécution (UE) 2021/1201 qui liste les végétaux hôtes et spécifiés de la bactérie.) liste évolutive : + Viburnum tinus
- la circulation de ces végétaux jusqu'au client particulier, utilisateur final,
- dans le rayon de la zone délimitée de 2,5 km,
- durant les <u>4 années</u> après la découverte du foyer.



LIMITATIONS DE MOUVEMENTS DES VEGETAUX SPECIFIES XYLELLA FASTIDIOSA sous-espèce MULTIPLEX



3



CIRCULATION A L'INTERIEUR DE LA ZONE TAMPON

Les <u>végétaux destinés à la plantation</u> sensibles à la bactérie Xylella fastidiosa sous-espèce

circulant à l'intérieur de la zone tampon

doivent porter une étiquette individuelle de passeport phytosanitaire mention XYLEFA

jusqu'au client particulier utilisateur final

Durant les <u>4 années</u> après la découverte du foyer



MODELE DE PASSEPORT PHYTOSANITAIRE MENTION XYLEFA EXEMPLE POUR DES MIMOSAS EN PROVENANCE SICILE



Passeport Phytosanitaire - ZD / Plant Passport - DZ XYLEFA

A Acacia dealbata

B FR-XXXXXXX

C gencod

D IT

B ne change pas (INUPP de l'opérateur professionnel)

C mettre le gencod du lot de végétaux correspondant (par exemple)

D mettre le code à 2 lettres du pays d'origine des

végétaux : FR, IT, ES ou autre

En A pour les autres espèces :

- Agrumes : Citrus sp.
- Lavande dutch : Lavandula intermedia dutch
- Olivier : Olea europea
- Geranium odorant, zonal, lierre, ... : Pelargonium sp
- Rosier : Rosa hybrida
- Romarin : Rosmarinus officinalis
- Framboisier : Rubus idaeus

Mettre <u>une étiquette</u> de passeport phytosanitaire <u>sur chaque plante pour les clients</u> et <u>garder</u> <u>un exemple d'étiquette en magasin par lot de végétaux</u>



EXEMPLE DE SUIVI PHYTOSANITAIRE A METTRE EN **PLACE PAR UN ETABLISSEMENT AVEC AUTORISATION A DELIVRER DES PASSEPORTS PHYTOSANITAIRES XYLEFA**

Responsable Phytosanitaire	M. X et/ou MME Y		
Organisme Quarantaine Prioritaire	XYLELLA FASTIDIOSA		
Stratégies d'observation et de prélèvement	Période: de mars à <u>juin à chaque livraison de végétaux</u> ou de mars à novembre si conservation longue des végétaux Fréquence: tous les 2 jours lors de l'arrosage du lot de végétaux par exemple		
Equipements d'observation	Loupe + chambre froide		
Enregistrement des observations	Les lots de végétaux ne restent en magasin qu'une semaine à 10 jours maximum L'état phytosanitaire est contrôlé lors du déchargement des végétaux à l'arrivée en magasin et leur état phytosanitaire est noté sur le bon de livraison qui est archivé. Ex: « Etat phytosanitaire conforme » OU En cas de conservation longue durée des végétaux enregistrement hebdomadaire d'un suivi phytosanitaire sur un document dédié		
Processus de production : Etapes à risque phytosanitaires/Mesu res préventives	Etapes à risque phytosanitaire Etablissement en zone tampon Xylella fastidiosa Taille de végétaux avec sécateurs 	Mesures préventives Les lots de végétaux sont stockés à l'intérieur du magasin qui n'a pas d'espace extérieur. Un SAS double porte est présent aux 2 entrées du magasin: entrée clients et entrée marchandise. Conservation des végétaux en extérieur à l'abri sous un filet insect-proof Désinfection des outils de taille à l'alcool à 70%	
Procédure en cas de soupçon/détection d'organisme nuisible réglementé	 Isolement des végétaux en quarantaine en chambre froide Information de la DRAAF par téléphone ou mail avec photo si possible sante-des-vegetaux.draaf-occitanie@agriculture.gouv.fr Préparer la liste des clients ayant éventuellement déjà acheté des végétaux de ce lot, grâce à la conservation du double de l'attestation sur l'honneur complétée par les clients. 		



MODELE D'ATTESTATION SUR L'HONNEUR A FAIRE REMPLIR PAR LES CLIENTS PARTICULIERS UTILISATEURS FINAUX EN DOUBLE EXEMPLAIRE

Je, soussigné(e)	,		
Résidant (aa	dresse complète):		•••••
Commune:		Code postal:	
spécifiés acquis ce jour			(Nom),
(adresse Végétaux spécifiés achet	e), végétaux dont la liste est e tés ce jour :		
(adresse	e), végétaux dont la liste est e tés ce jour :		
(adresse Végétaux spécifiés acher	e), végétaux dont la liste est e tés ce jour :		
Végétaux spécifiés acher	e), végétaux dont la liste est e tés ce jour :		. ,
Végétaux spécifiés acher	e), végétaux dont la liste est e tés ce jour :		

Attestation sur l'honneur				
Je, sou	ussigné(e),			
	Résidant (adresse complète):			
	Commune:	Code postal:		
spécifi	gage à ne pas déplacer hors de la zone délimitée Xy fiés acquis ce jour dans l'établissement (adresse), végétaux dont la liste est étal	(Nom),		
v egeta -	taux spécifiés achetés ce jour :			
-				
-				
	Date : Signature :			
	Date : Signature :			



INFORMATION DES ETABLISSEMENTS CONCERNES

<u>1ère quinzaine de janvier</u> 2022, semaine n°1 : <u>envoi d'un courrier d'information</u> à tous les établissements concernés identifiés en zone délimitée + <u>invitation à une réunion</u> d'information courant janvier.

<u>2ème</u> <u>quinzaine de janvier</u> 2022, semaine n°3 : <u>une réunion d'information</u> à destination des établissements concernés.

Courant <u>février/Mars 2022</u> : Une visite <u>d'inspection par un inspecteur phytosanitaire pour contrôle de l'application de la réglementation</u> passeport phytosanitaire standard et spécifique à la zone délimitée Xylella fastidiosa

Un contrôle documentaire et phytosanitaire par un inspecteur phytosanitaire tous les ans.



MERCI DE VOTRE ATTENTION